



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING **AR**  
Tél. : 03 87 34 82 20  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/JM/

Objet : Dossier de déclaration concernant l'éco rénovation  
de l'aire de service METZ SAINT-PRIVAT A4  
Accord immédiat

P. J. : Récépissé de déclaration

SANEF  
Direction de l'exploitation  
Département Développement Durable et  
Environnement  
BP 50073

60304 - SENLIS

Metz, le 23 janvier 2013

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Eco rénovation de l'aire de service METZ SAINT - PRIVAT  
Autoroute A4**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **10 décembre 2012**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2012-00181**
- Dossier réalisé par : **SAFEGE**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée dans les mairies de SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE et d'AMANVILLERS où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- SAFEGE
- Mairie de SAINT PRIVAT LA MONTAGNE

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER